

Vendredi 2 décembre 2022

Le Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Marseille en visite à Bruxelles

Lundi 5 et mardi 6 décembre, Hedi Ramdane, Adjoint au Maire de Marseille en charge de la jeunesse et les 32 membres du Conseil Municipal des Jeunes se rendront à Bruxelles, en Belgique, pour un voyage pédagogique.

Lors de ce déplacement, ils visiteront le Parlement européen et la Commission européenne. Ils rencontreront également des eurodéputés.

Après avoir participé à leur premier conseil municipal le 30 septembre 2022 et à des journées citoyennes, les jeunes conseillères et conseillers représenteront la jeunesse et la démocratie marseillaise à Bruxelles.

Ils porteront jusqu'aux plus hautes instances européennes, leurs voix et les projets de la Ville de Marseille, notamment ceux inscrits au **programme européen des « cent villes neutres en carbone d'ici 2030 »**.

Le premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) à Marseille

En avril dernier, la Ville de Marseille a organisé la campagne du premier Conseil municipal des jeunes, nouvelle instance permettant aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur commune et de porter des projets d'intérêt général.

Des jeunes Marseillais, âgés de 14 ans à 18 ans, issus de tous les quartiers de la ville, ont soumis leur candidature sur une plateforme dédiée de la Ville de Marseille. De fin juin à début juillet, tous les jeunes de 14 à 18 ans de la ville ont été invités à voter pour le candidat de leur choix dans leur arrondissement de résidence.

Le rôle et l'implication des jeunes dans la ville

Le Conseil Municipal des Jeunes doit permettre à ses élus de :

- comprendre le fonctionnement d'une collectivité territoriale
- participer activement et de façon citoyenne à la vie de la commune
- réaliser des projets en tenant compte de l'intérêt général

Ainsi, au travers de ce projet, les jeunes suivront des formations sur les droits et les devoirs des élus, sur le fonctionnement d'une collectivité et les compétences territoriales. Ils apprendront à travailler ensemble et renforceront leur capacité d'expression écrite et orale en partageant leurs opinions. Durant l'année, les jeunes élaboreront des projets et seront également sensibilisés au développement durable et aux dispositifs de solidarité.

Les élus ont signé une Charte sur la participation des jeunes à la vie locale

Chaque jeune du CMJ a également signé une charte actant son engagement de jeune conseillère et conseiller municipal.

Une Charte conçue comme une source d'inspiration favorisant la participation des jeunes au niveau local.

En permettant à l'ensemble des jeunes Marseillaises et Marseillais de s'engager dans la vie de la cité, la Ville de Marseille renforce et pérennise ses dispositifs d'inclusion de tous les publics dans la construction d'une ville plus juste et plus démocratique.

ACCREDITATIONS et DEMANDES :

Les journalistes intéressés par ce déplacement peuvent s'adresser au Service Presse de la Ville de Marseille :

- par mail : à presse@marseille.fr
- par téléphone : 06 32 28 93 71